

Retour sur l'AGO

L'Assemblée générale de l'Association s'est tenue le 19 juin à la salle des fêtes des Alluets le Roi, en présentiel, avec près de 60% des membres présents ou représentés. Les restrictions dues aux mesures sanitaires ont limité les possibilités d'en faire un moment d'échanges et de convivialité.

Après la présentation du rapport moral et du rapport d'orientation par le Président, le Directeur Général a exposé un bilan concis de l'année écoulée pour les établissements, à l'exception:

o du FAM Clair Bois situé à proximité, dont le directeur a présenté les activités les plus récentes;

o du SESSAD Les Comètes qui a fait l'objet d'une intervention détaillée de sa directrice afin d'échanger sur la concrétisation du Pôle TSA Les Comètes, projet phare de l'année.



L'assemblée a ensuite entendu la présentation du bilan financier par la Trésorière et le rapport du Commissaire aux comptes, avant de procéder au renouvellement des mandats des administrateurs sortants.

Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

Mot du Président



Rentrée difficile dans le secteur du médico-social, avec plusieurs défis à relever pour continuer nos missions au service des personnes accueillies:

► L'obligation vaccinale pour nos salariés, avec la date du 15 octobre pour présenter un schéma vaccinal complet, sauf contre-indications médicales...sous peine de ne pouvoir exercer leurs métiers. Dans nos établissements, les salariés sont vaccinés dans l'immense majorité, bravo à eux!

► Le manque croissant d'attractivité du secteur médico-social pour les salariés, avec un différentiel de rémunération entre le secteur sanitaire et EPHAD revalorisé par le SEGUR de la santé. « Traverser la rue » pour des personnels, au sens propre, pour aller d'un établissement vers un hôpital ou un EPHAD peut entraîner une augmentation de plusieurs dizaines de % de sa rémunération nette. Le SEGUR appliqué au médico-social est enfin annoncé pour une application en janvier 2022, mais avec une augmentation forfaitaire de 183€ mensuels nets pour certains professionnels, et de 35€ nets seulement pour les autres, la dichotomie va être difficile à comprendre!

Le manque d'attractivité se joue également sur d'autres fronts, bien sûr, mais force est de constater que nous avons tous, acteurs du handicap, d'énormes difficultés de recrutement et de fidélisation. La qualité du projet d'établissement et du projet associatif, absolument nécessaire, ne suffit plus.

D'autres débats, sans conclusion heureuse pour l'instant, ont également un impact majeur pour les familles avec personne handicapée: citons la déconjugalisation de l'AAH, refusée à l'Assemblée mais soutenue par le Sénat, ou l'élargissement de la PCH aux besoins humains, tellement importante pour nos jeunes adultes avec TSA, qui serait testée sur 3 départements. Ces mesures seront elles un enjeu électoral dans les mois à venir? Souhaitons-le, pour qu'on en parle tous !

Dans ce contexte difficile, nous continuons nos accompagnements et nos projets, avec:

- ◆ l'ouverture du Dispositif d'Intervention Précoce à Saint Maur, pour accélérer le diagnostic et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et intensif précoce;
- ◆ l'ouverture de 2 nouvelles UEMA, à Arcueil et à Versailles;
- ◆ l'accélération de nos développements d'outils informatiques au service des professionnels, avec le soutien de la CNSA.

Une pensée pour Jean-Jacques Hessig et sa famille. Jean-Jacques, ancien président d'Autisme 75, est décédé courant août.

Pour l'information de tous, un incident très grave qui a touché un de nos résidents en FAM à Paris: sans rentrer dans les détails, le jeune E., adulte avec autisme et non verbal, en week-end avec ses parents regagnait seul sur quelques centaines de mètres son domicile dans un quartier parisien qu'il connaît par cœur; dans la cour de son immeuble, son comportement "bizarre" a alerté un locataire AirBnB qui a prévenu les forces de l'ordre, qui sont intervenues très rapidement, casquées et armées. Le résultat ? flashball, taser, et immobilisation violente. Après un passage aux urgences, E. a pu réintégrer le FAM. Sa famille a porté plainte, et nous les soutenons le mieux possible. Nous avons saisi toutes les autorités, et plaidons pour que les handicaps invisibles soient mieux intégrés par tous dans notre société, et notamment par nos forces de l'ordre.

Le combat continue !

Jean-Marc Monguillet

Une rentrée particulièrement compliquée

OBLIGATION VACCINALE ET PASS SANITAIRE

Pour les établissements médicosociaux (ESMS) :

- ◆ Tous les professionnels exerçant dans les et les prestataires y intervenant régulièrement sont soumis à la présentation du Pass Sanitaire et à l'obligation vaccinale;
- ◆ Seuls les visiteurs et les proches aidants se rendant dans un ESMS pour adultes sont soumis à l'obligation de présentation du pass sanitaire;
- ◆ Les personnes handicapées accompagnées ne sont «ni concernées par l'obligation vaccinale ni par le pass sanitaire», qu'elles soient résidentes, accueillies en journée ou accompagnées par un service et ce indifféremment de leur groupe d'âge.

En dehors des établissements (activités, sorties, accès à des soins programmés ...), les dispositions de droit commun s'appliquent à tous avec la présentation obligatoire du pass sanitaire dès 12 ans. Cette obligation ne concerne pas l'accès aux soins d'urgence.



UNE RENTREE SOUS PROTOCOLE SANITAIRE

Seconde rentrée sous l'ombre du COVID 19 avec un protocole sanitaire imposée par l'Éducation Nationale dont les mesures se déclinent selon 4 niveaux (1-vert, 2-jaune, 3-orange, 4-rouge) en fonction de la situation épidémique locale, sachant qu'indépendamment du niveau appliqué:

- ◆ tout élève déclarant le COVID doit s'isoler pendant 10 jours;
- ◆ la limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est obligatoire.
- ◆ à l'école, fermeture de la classe dès le premier cas déclaré, mise en quarantaine de tous les élèves de la classe pendant 7 jours, avec poursuite de la classe en distanciel.
- ◆ au collège ou lycée, pas de fermeture de classe lorsque cas déclaré, mais les élèves cas contact ne pourront poursuivre les apprentissages en présentiel qu'à condition de justifier d'une vaccination complète, à défaut de quoi ils devront suivre les cours en distanciel.

En Ile de France, la rentrée s'est faite sous le niveau 2-jaune, qui privilégie les cours en présentiel dans tous les niveaux scolaires avec port du masque dès le primaire.

► Ce protocole sanitaire restreint fortement l'École Inclusive

Alors que l'expression "école inclusive" résonne à tout bout de discours, l'application de ce protocole n'est pas sans soulever son lot d'interrogations quant à l'attention apportée à la situation des jeunes avec handicap et leur scolarisation:



- ◆ pour les jeunes en UEMA, UEEA, ULIS, la limitation du brassage réduit à quasi néant les possibilités d'inclusion en classe ordinaire;
- ◆ pour les jeunes en classe ordinaire, accompagnés par les AESH, "suivre les cours en distanciel", implique une rupture de l'accompagnement car rien ne permet aux AESH d'intervenir en distanciel (à supposer déjà que le jeune ait l'AESH qui lui a été notifiée) rendant encore plus ardues les apprentissages et souvent obligeant les parents à endosser une fois de plus la casquette d'accompagnant scolaire;
- ◆ pour ceux en âge de réaliser des stages, à la difficulté pré-existante d'en trouver un, vient s'ajouter le paramètre de l'obligation de présentation du pass sanitaire dans les lieux de stage où la loi le rend exigible pour ses salariés, alors qu'il ne l'est pas en milieu scolaire.

Des inquiétudes très fortes pour nos professionnels oubliés du Ségur de la Santé

Cela fait plusieurs mois que nous alertons par le biais de tous nos réseaux sur les conséquences du Ségur de la Santé. Les décisions prises à ce jour aboutissent à une situation inique pour nos professionnels médico-sociaux, qui représentent les deux-tiers des équipes de nos établissements.

Comme beaucoup d'acteurs du handicap, nous constatons depuis le printemps de très fortes difficultés pour recruter les professionnels dont nous avons besoin. Ignorés, non reconnus à la hauteur de leurs compétences et de leurs engagements, ils sont en effet de plus en plus nombreux à quitter le secteur du handicap. Ces pénuries ont d'ores et déjà des effets délétères sur l'accompagnement quotidien des personnes en situation de handicap, que ce soit en établissement ou au domicile. Face à cette pénurie de professionnels, les personnes en situation de handicap et leurs familles sont aujourd'hui les victimes collatérales d'un secteur médico-social abandonné.

Concrètement, les décisions du Ségur de la Santé bouleversent la hiérarchie des rémunérations au sein de nos établissements : deux professionnels qui interviennent dans des conditions très proches au sein d'une même équipe vont avoir des écarts de rémunérations très importants suivant qu'ils relèvent du soin ou du médico-social, sans que nous ne soyons en mesure d'y remédier du fait de la rigidité des contraintes qui nous sont imposées. Les compétences de nos psychologues et de nos éducateurs, clés de voûte de nos équipes, sont ainsi bafouées par le manque de reconnaissance que cela témoigne.

Dans les établissements AeIDF

Si la rentrée a été globalement sereine, avec les professionnels désormais aguerris aux gestes barrières et aux contraintes imposées par les divers protocoles sanitaires, elle n'a pas été sans son lot de difficultés et de craintes pour le futur :

- ◆ pénuries d'AESH dans certains établissements, compromettant l'inclusion voire la scolarisation des jeunes;
- ◆ absence d'enseignant dans certaines ULIS conduisant à une rentrée retardée pour certains jeunes accompagnés;
- ◆ difficultés accrues et généralisées de recruter des personnels au sein de tous les ESMS (AeIDF et autres), le secteur du handicap restant le grand oublié des mesures engagées du Ségur de la Santé concernant la revalorisation de salaires (cf. encart page précédente);
- ◆ crainte de voir, si la désaffection du secteur médico-social n'est pas endiguée, le besoin de recourir à des intérimaires augmenter de façon massive, au détriment de la qualité des accompagnements, sachant que les agences d'intérim peinent elles-mêmes à fournir des professionnels qualifiés du fait de la demande accrue.

► Trois nouveautés bienvenues dans nos établissements:

- ◆ modernisation de l'internat de l'IME Notre Ecole qui peut désormais accueillir 7 jeunes en chambres individuelles au lieu de chambres doubles;
- ◆ transformation de l'ULIS Ecole en UEEA à St Nom la Bretèche
- ◆ ouvertures de nouvelles UEMA (cf. Brèves)

Notre Café Marais



Un succès confirmé à la rentrée après une première ouverture fin juin pour Notre Café Marais, qui semble désormais avoir trouvé sa place naturelle dans l'espace du quartier des Minimes. Déjà certains clients l'ont adopté comme leur halte locale.

Au delà de l'expérience qui s'y déroule, les locaux conviviaux sont proposés par l'association

Notre Café Marais - NCM pour diverses manifestations liées au handicap, telles que des expositions ou des conférences. C'est ainsi qu'Anne Hidalgo a présenté en Visio depuis Notre Café son "1^{er} plan annuel de mobilisation de l'exécutif parisien pour l'accessibilité et la conception universelle" et que Sophie Cluzel a participé à l'assemblée plénière du CNCPH.



Crédit Anais Costet

Une gestion sous statut ESUS

La gestion du fonds de commerce est assurée par "Notre Café Marais - NCM", association avec activité

commerciale sans but lucratif opérant sous statut d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et dont l'objet est de favoriser l'accès des personnes handicapées au monde du travail en développant des activités à visée professionnelle autour des métiers de la restauration, afin de préparer les jeunes accueillis à une insertion professionnelle et citoyenne. NCM est porteuse du bail commercial, responsable des approvisionnements du Café et emploie le chef cuisinier, moniteur d'atelier.

Les jeunes que vous rencontrez à Notre Café Marais ne sont pas salariés ou stagiaires du café. Ils sont accueillis à l'IME Cour de Venise et viennent au Café accompagnés de professionnels de l'IME pour participer à des ateliers "hors les murs" dont l'objectif est de généraliser in vivo les compétences pré-professionnelles et sociales



travaillées "dans les murs". Selon leurs capacités et leur projet d'accompagnement individuel, ils sont en atelier de 15 min à 1 heure, avec environ 5 jeunes en atelier à un même instant

Notre Café Marais vous accueille de 8h30 à 15h du mardi au vendredi, à la Caserne des Minimes, 75003 Paris

Pôle TSA Les Comètes



Le déménagement dans ses nouveaux locaux, inaugurés en juin 2021 en présence de Sylvain Berrios, Maire de St Maur des Fossés, illustre le changement de braquet qui s'est effectué au fil des années au SESSAD Les Comètes. Ouvert fin 2005 à Créteil (94) avec une capacité d'accueil de 25 jeunes de 0 à 20 ans, le SESSAD s'est étoffé depuis de :

► 3 dispositifs scolaires:

♦ Création en 2014 d'une **unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)** dédiée à l'accueil de 7 enfants avec TSA de 3 à 6 ans, à l'école maternelle Beuvin (Créteil),

♦ Ouverture en 2017 d'une **ULIS-Ecole TSA** de 12 places, pour des enfants avec TSA de 6 à 11 ans, toujours à l'école Beuvin.

♦ Création en 2019 d'une **unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)** à Valenton dédiée à l'accueil de 8 enfants avec TSA de 6 à 11 ans, en partie en provenance de l'UEMA de Beuvin, pas en capacité de rejoindre une ULIS Ecole ou une classe ordinaire.

► 3 dispositifs innovants autorisés en 2019 et concrétisés en 2020 et 2021:

♦ Création en 2020 d'une **unité d'accompagnements renforcés de 5 places** pour des jeunes dont le comportement ne permet pas une intégration en milieu scolaire, avec des interventions (15 heures par semaine en moyenne) axées en priorité sur la réduction des comportements inadaptés, et en organisant un réseau autour de chaque jeune afin de lui permettre d'accéder ou de réintégrer un environnement social ordinaire (école, sports, loisirs,...).

♦ Ouverture fin 2020 du **Petit Club Les Comètes**: Inspiré du P'tit Club de l'IME Cour de Venise, cet espace de loisirs adaptés, rassurant et ludique est ouvert en priorité à des enfants TSA sans prise en charge à temps plein. Il vise à favoriser

l'inclusion dans des structures ordinaires en proposant des activités ciblées sur la socialisation et le partage en petits groupes. Ouvert les samedis et une semaine sur deux à chaque période de petites vacances, en-dehors des heures normales d'ouverture du SESSAD de façon à bénéficier de ses matériels et de ses locaux, il permet d'offrir un temps de répit aux familles des 20 enfants accueillis.



♦ Et mise en place en 2021 d'un **Dispositif d'Intervention Précoce (DIP)**:

Porté conjointement par AelDF et le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC), le DIP, qui peut être sollicité par les professionnels de première ligne (pédiatres, médecins, PMI,...) ou les familles, va permettre d'accompagner de manière intensive et le plus précocement possible des enfants de 1 à 3 ans en cours de diagnostic (avec l'objectif de constituer en 3 ans une file active de 45 enfants).

Il articule d'emblée la composante diagnostic et évaluations et la composante interventions précoces, association qui prend tout son sens pour des enfants de 18 à 36 mois pour lesquels il importe d'entrer dès que possible dans des projets éducatifs adaptés.



Le DIP regroupe des ressources sanitaires, médico-sociales et sociales, organisée en :

o une **unité de diagnostics et d'évaluations**, pédopsychiatrique et pédiatrique, au sein du CHIC

o une **unité d'interventions précoces** au sein du Pôle TSA Les Comètes à Saint-Maur, sur une base de 15h par semaine; les interventions se déroulent à la fois sur le site du

SESSAD et en mobilité, au plus près des lieux de vie de l'enfant et des ressources familiales, des professionnels des crèches et halte-garderie; elles s'effectuent en individuel, en duel et en groupe, au fur et à mesure de l'acquisition des compétences; elles s'appuient sur des méthodes comportementales et développementales recommandées par la HAS telles que ABA, ESDM (Early Start Denver Model), PACT (Preschool Paediatric Autism Communication Therapy) et TED. Le DIP a recouru aux outils de communication alternatifs (PECS, MAKATON).

Paroles de Pros

"Nous sommes ravies d'ouvrir ce nouveau dispositif qui associe les compétences du sanitaire et du médico-social. Notre mission principale s'articule entre l'accompagnement précoce et le parcours diagnostique."

Toute l'équipe du DIP s'est investie dans la mise en place et la création de certains outils. Leur enthousiasme et leur dynamisme ont permis de concrétiser le projet dans l'attente des premiers enfants que nous admettrons courant novembre."

Nous sommes très motivées pour mettre en œuvre ce projet qui permettra à certaines familles d'être accompagnées en parallèle ou à l'issue du diagnostic."

Coralie Schoumaker, CDS du DIP et Clémence Vitali, Directrice du Pôle TSA Les Comètes



Avec désormais près de 100 jeunes accompagnés dans des dispositifs très divers, l'appellation de SESSAD n'est plus représentative que d'une partie de l'activité. C'est ce qui nous amène à penser l'établissement en termes de pôle, le Pôle Autisme les Comètes du Val-de-Marne, proposant une plateforme de services incluant un SESSAD.

AeIDF et le virage numérique

Programme ESMS Numérique

Le programme ESMS Numérique, piloté par la CNSA, s'intègre dans le cadre du plan national "Virage numérique en Santé" et "Ma Santé 2022" (cf. encart).

Il vise à développer et généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS), actuellement sous équipés, et repose en premier lieu sur l'implémentation d'un dossier de l'utilisateur informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée, héritier numérique du dossier unique de l'utilisateur (DUU) que les ESMS avaient l'obligation de constituer depuis la loi du 2 janvier 2002.

Que contient le Dossier de l'Usager?

Il rassemble toutes les informations concernant l'utilisateur, utiles pour rendre compte de sa situation et faciliter la conception, la conduite et l'évaluation des actions (activités et prestations) menées par l'ESMS. Il se décline autour de 2 axes:

Un volet administratif reprenant contrats et documents d'admission (contrat de séjour, document individuel de prise en charge, fiche de renseignements, jugement de tutelle, relevés de décisions d'orientation, autorisations écrites de parents ou tuteurs, courriers administratifs, documents spécifiques liés à l'histoire de l'utilisateur etc.)

Un volet technique : comptes-rendus et synthèses des réunions, projet individuel, évaluations, courriers échangés avec l'utilisateur et les familles etc.

La généralisation du numérique dans les ESMS répond aux besoins de partage et d'échange d'informations entre tous les professionnels (médico-sociaux, médicaux, paramédicaux, ...) impliqués dans le parcours de l'utilisateur quel que soit le lieu d'intervention (établissement, domicile, structure de vacances ou de répit, ...) mais aussi avec l'utilisateur et/ou ses accompagnants (familles, aidants). Il facilitera notamment la transmission du dossier tout au long du parcours de l'utilisateur.

La numérisation du DUU s'inscrit aussi dans une logique d'amélioration de la qualité des services rendus, en facilitant l'enregistrement, la conservation, la traçabilité et la transmission des informations de manière sécurisée, afin de permettre à

l'utilisateur de mieux identifier et évaluer les services rendus et de devenir acteur de son propre parcours.

S'il vise à faciliter le travail des professionnels concernés en leur permettant d'accéder aux informations utiles à l'accompagnement en temps utile, il leur demandera d'être plus précis dans les compte-rendus d'activités.

D'ici à fin 2025, le DUI deviendra la norme dans tout ESMS et devra être en mesure de communiquer avec les autres composantes prévues pour l'espace numérique santé.

Cette transformation numérique nécessite un très lourd investissement à la fois financier (mise à jour de l'infrastructure et du parc informatiques, implémentation de logiciels ad hoc, ...) et humain (organisation du travail, formation, évolution de certaines pratiques) pour les ESMS et leurs personnels. C'est pourquoi d'importants budgets (credit Ségur de la Santé de 600 millions d'euros) vont être débloqués pour accompagner ce changement. La CNSA a ainsi libéré une enveloppe de 130 millions d'euros pour une première phase d'amorçage (2020-fin 2022) pour des organismes gestionnaires volontaires rassemblant plus de 15 ESMS, dans le cadre d'Appels à projets de l'ARS. La généralisation à l'ensemble des ESMS s'étalera ensuite jusqu'en 2025.

Qu'est ce cela changera pour AeIDF?

AeIDF, fidèle à sa démarche d'innovation, se veut résolument engagée dans la transformation numérique de ses établissements et avait commencé début 2021 à étudier les solutions de DUI existantes. C'est pourquoi AeIDF s'est portée volontaire pour la phase d'amorçage du programme ESMS Numérique, afin de bénéficier du premier financement CNSA pour la mise en place du DUI.

Afin d'atteindre la taille critique de 15 ESMS exigée pour cette phase, et dans une logique de mutualisation des moyens pour ce projet qui demande des savoir-faire peu courants au sein de l'association, AeIDF a déposé, un projet conjoint avec quatre autres associations gestionnaires partageant ses valeurs et ses approches (AVA, Aime77, ARERAM, Autisme Chalouette Essonne) pour 27 établissements. Par convention signée avec ces associations, AeIDF est le pilote de ce groupement.

Ce projet commun vient d'être retenu. Il va nous permettre d'amplifier la rationalisation et la consolidation de notre Système d'Information, projet ambitieux lancé en 2020 qui passe par:

- ♦ la mise à niveau du parc informatique de tous les établissements;
- ♦ le déploiement d'outils métiers communs: comptabilité et paye, gestion RH et gestion des plannings des professionnels, signalement et traçabilité des événements indésirables, centralisation de procédures accessibles de tous les établissements ou en mobile, afin d'harmoniser les pratiques professionnelles.

Ma Santé 2022

Ce programme national verra début 2022, la mise en place de l'espace numérique de santé (ENS) au travers duquel l'utilisateur pourra accéder à :

- son Dossier Médical Partagé (DMP), espace de stockage sécurisé des données de santé (synthèse médicale, carnet de vaccinations, ordonnances, comptes-rendus médicaux, soins remboursés, copies de radio, etc.);
- une messagerie sécurisée en santé (MSSanté) pour les échanges d'informations avec et entre les professionnels du parcours de soins;
- un "agenda-santé" rassemblant les différents rendez-vous médicaux, hospitalisations, rappels, etc, alimenté tant par les services de prise de rendez-vous, les établissements que par l'utilisateur;
- un service d'ordonnances dématérialisées (e-prescription);
- Un outil de coordination des parcours de santé (e-parcours);
- le programme MDPH en ligne, qui permettra aux utilisateurs d'instruire et suivre leurs demandes d'aide et de droit de chez elles.



Olympiades inter FAMs

Organisées à l'initiative du FAM Clair Bois, les premières Olympiades du Sport inter-FAM ont rassemblé avant les congés d'été, les résidents et les familles du **FAM Clair Bois** et du **FAM Simone Veil**, accompagnés des professionnels. L'événement a aussi été l'occasion de montrer le FAM à quelques représentants des autorités locales.

De nombreux challenges ont été proposés aux jeunes: tir à l'arc, parcours santé sur les équipements offerts par le Lions Club de Maule, softball, foot, suivis comme il se doit, de la



remise officielle de médailles et trophées pour les participants, source de beaucoup d'émotions et de joie.

Pour les familles, cette journée fut également l'occasion de se retrouver et d'échanger avec les professionnels qui accompagnent leurs jeunes. Rendez vous bien avant 4 ans pour les 2^e Olympiades!



Fête de fin d'année au SESSAD Aidera

Le sport était également à l'honneur le 8 juillet dernier, pour une journée qui a permis de rassembler les jeunes du **SESSAD Aidera** et professionnels avec

comme fil rouge des activités proposées la "Coupe de ligue des champions du SESSAD": fabrication des drapeaux, maquillage, tournoi de foot, mais aussi chamboule-tout, bataille de pistolets à eau et pique-nique.



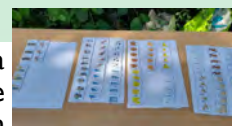
Plusieurs "anciens" du SESSAD ont eu plaisir à venir se retrouver pour cette belle journée qui a vu "la Suède" remporter le trophée.

Rendez vous pris pour remettre la coupe en jeu l'année prochaine!



La Fête du PECS

Mi-juillet, la "Fête du PECS" a réuni les PECSseurs en herbe du **SESSAD Aidera**. Dans un esprit de fête foraine, les jeunes ont eu diverses



opportunités manifester des demandes dont ils ont su se saisir ! Ils ont ainsi joué au chamboule-tout, à

la course en sac, au basket, fait un parcours moteur, etc... après avoir appuyé leur demande sur le bon objet PECS.



Ce joyeux moment s'est clôturé par un pique-nique... sous le signe du PECS bien sûr !





Baptêmes de l'air à Chavenay

"Chaussés de nos lunettes d'aviateurs, nous sommes accueillis par le pilote instructeur qui nous invite au briefing pour nous présenter le plan de vol. Chacun à leur tour, les jeunes s'installent ensuite à côté du pilote aux commandes de l'avion. Casque et liaison avec la tour de contrôle, décollage autorisé piste 8! C'est parti pour 20 minutes de vol avec survol du zoo de Thoiry! Une fois en vol, l'instructeur propose à nos héros du jour de prendre le manche et de piloter à leur tour ! Fantastique expérience! Un grand merci au personnel de l'aérodrome et surtout aux jeunes qui nous ont pilotés!" Sonia Pilon, ES, **SESSAD Aidera**

"La sortie, c'était super! Même s'il y avait un peu de vent. J'étais grave content quand on m'a dit que j'allais piloter un avion, je ne m'y attendais pas! Au début j'ai eu un peu peur de piloter mais je me suis habitué!



Et j'ai écouté les indications du pilote, qui m'a expliqué que c'était comme une voiture: tu tournes à droite et à gauche, sauf qu'il n'y a pas de clignotant, c'est l'aile qui dirige à droite ou à gauche. C'était la première fois que je pilotais un avion, je n'ai jamais fait ça de ma vie!" Romain

Séjour Cirque

8 jeunes du **SESSAD Grange Ory** sont partis à Chinon mi juillet pour un séjour autour du cirque en partenariat avec l'association Heka structure de santé / spectacle dont les activités associent depuis 2008 le secteur du soin avec celui du cirque, afin de proposer des prises en charge pour enfants, adolescents et adultes handicapés.



Séjours de Transferts à la Maison Bleue

8 résidents du **SESSAD Grange Ory**, 8 du **FAM S.Veil** et 5 du **FAM Clair Bois** et ont pu bénéficier d'un court séjour de vacances dans le cadre aménagé de la Maison Bleue à Bernieulles (62) au mois de juin et juillet. D'autres séjours sont programmés pendant l'année.



Portes ouvertes au GEM Cap Actyf

La rénovation et l'aménagement des locaux terminés, le **GEM Cap Actyf** installé au 17ter chemin de l'abreuvoir à Noisy le Roi a tenu deux après-midis portes ouvertes en septembre à destination des jeunes adultes TSA intéressés à le rejoindre.



Près de 30 participants ont répondu à cette invitation et ont été accueillis par Julien Réthoré, animateur du GEM, et par Tristan Yvon, président de l'association d'usagers qui déjà rassemble plus de 20 membres,

Patrick Koeberle, adjoint au Maire de Noisy chargé de la politique sociale, Marjaan Van Opstal, délégué UNAFAM 78, Odile Guerin et Alain Loppinet, du Lions Club Bailly Noisy, sans le soutien actif desquels le GEM n'aurait pu voir le jour à Noisy le Roi ont également profité de ce moment d'échange.



Deux nouvelles UEMA pour les SESSAD d'AeIDF, à Arcueil et Versailles

L'ouverture d'une UEMA à l'École maternelle Louise Michel à Arcueil est la première extension du jeune **SESSAD Grange Ory**, qui a ouvert à la rentrée 2019. Elle témoigne de la qualité des accompagnements du SESSAD et de ses équipes, et de la place qui lui est reconnue dans le département.

Préparée par le SESSAD dès la fin du printemps, la nouvelle unité a pu ouvrir pour la rentrée scolaire.



Pour le **SESSAD Aidera**, l'ouverture d'une UEMA à l'École maternelle des Dauphins à Versailles vient s'ajouter à celle ouverte à Elancourt en 2016, ce qui en fait à ce jour le seul établissement au niveau national à porter deux UEMA. Compte tenu du caractère tardif de la décision, fin juin 2021, la nouvelle unité n'ouvrira qu'après les vacances de Toussaint et l'accueil des enfants se fera dans la foulée (mi-novembre).

Brèves (suite)

Une nouvelle équipe de direction au FAM Clair Bois

Alexandre Thon a succédé début septembre à Audrick Nono-Tchembeng en tant que directeur de transition au **FAM le Clair Bois**, avec la mission de revoir la structuration de l'établissement.

Alexandre connaît bien les problématiques des établissements d'accueil pour adultes en situation de handicap et plus particulièrement le public des adultes autistes, ayant participé à la création puis dirigé depuis 2010 un établissement de 36 places pour personnes autistes vieillissantes, le Village de Sésame à Messiny (69).

Il sera épaulé par Valeria Arca, en tant que Directrice Adjointe du FAM, qui prend en charge l'hébergement, les services généraux et la démarche qualité de l'établissement. Valeria connaît bien le FAM pour y être souvent intervenue, en appui sur le site, au cours des derniers mois. Le FAM voit également le retour d'Olivier Chevet en tant que Chef de Service. Une cadre de santé, Jennifer Marques Beirao, va compléter l'équipe en tant que Chef de Service paramédical, à mi-temps.



Projets soutenus par Fondation Orange



AeIDF remercie la Fondation Orange du soutien apporté à 2 projets déposés dans le cadre de ses appels à projet Autisme:

- ◆ Le financement de l'équipement en matériel numérique des espaces collectifs des logements inclusifs de Bois d'Arcy (78) à hauteur de 11K€
- ◆ Le déploiement de tablettes Auticiel dans les 2 FAM de l'association, à hauteur de 25K€; le projet vise à utiliser ces tablettes pour 3 groupes distincts selon des modalités spécifiques:
 - les jeunes du FAM Hors les Murs S.Veil en tant que soutien à la vie en autonomie;
 - les adultes vieillissant du FAM Clair Bois en adaptant les fonctionnalités des applications Auticiel aux problématiques du vieillissement
 - les nouveaux résidents du FAM Clair Bois, jeunes adultes dont beaucoup sont peu verbaux, dans une optique de soutien à la communication

Signez la pétition de l'UNAPEI pour garantir à chaque personne en situation de handicap un accompagnement digne !

AeIDF rejoint l'UNAPEI pour demander une application stricte des mesures d'augmentation et de revalorisation salariales du Ségur de la Santé pour TOUS les professionnels médico-sociaux du handicap, sans inégalité de traitement, avec notamment la revalorisation nette mensuelle de 183 euros, ainsi qu'une reconnaissance réelle de ces métiers et de leurs expertises.

Nous, parents, sœurs, frères, amis, aidants, demandons que l'engagement de ces professionnels soit ENFIN reconnu au même titre que les autres acteurs du soin.



Pour signer, rendez-vous sur www.unapei.org.



Plus que jamais, nous avons besoin de vous...

La campagne d'adhésion 2021 à AeIDF reste ouverte.

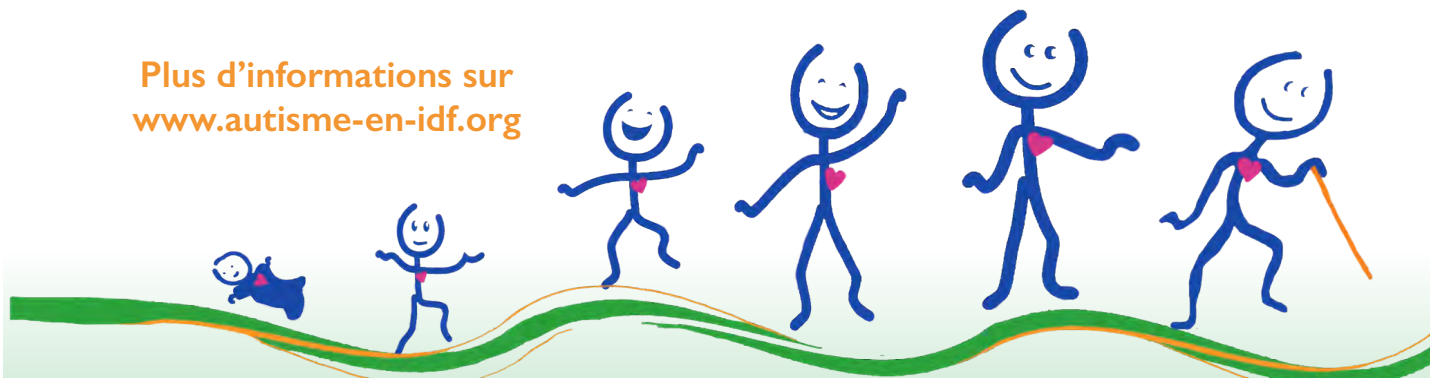
Pensez aussi à soutenir nos actions par vos dons.

Merci de votre soutien et engagement!

AeIDF est reconnue d'intérêt général. Adhésions et dons sont fiscalement déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers



Plus d'informations sur
www.autisme-en-idf.org



AeIDF INFOS - Autisme en Ile-de-France, association loi 1901- 43bis rue de Cronstadt - 75015 Paris

Directeur de la Publication: Jean-Marc Monguillet, Président de l'association

Comité Editorial: MP.Bouhélier, M.Feroldi, C.Kermagoret, Y.Mokkadem, JM.Monguillet.

8 Contact: groupecom@autisme-en-idf.org Dépôt légal: oct 2021 - ISSN: 2647-820X (imprimé) / 2780-0393 (en ligne)

Imprimé à l'ESAT de la Grange Saint-Louis - 23 avenue Charles Edouard Jeanneret, ZI Technoparc, 78300 Poissy